

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
BOUXIERES-AUX-CHENES  
MARDI 29 MARS 2021

Valérie FRANCOIS le 01/04/2021

Etaient présents (par ordre alphabétique) :

- CLAUDE Claudyne
- CHERY Stéphanie
- DROUET Isabelle
- FAUCHEUR Dominique
- FRANCOIS Valérie
- HAMM Aurélia
- LHUILLIER Laurence
- MARTIN Christophe
- PETRY Léo
- REMY Chantal
- REMY Johan
- TISSERAND André
- TRABAC Yves
- VOINSON Philippe

Absence excusée :

- VILMUS Arnaud : Pouvoir à Dominique FAUCHEUR

La séance est ouverte à 19H00 Mme François assure le secrétariat de séance.

**Délibérations**

- Le compte administratif 2020 présenté par Mme FRANCOIS est voté à l'unanimité, sous la présidence de André Tisserand. Il s'établit comme suit :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	779 932,63
	Réalisé :	301 569,61
	Reste à réaliser :	100 000,00
Recettes	Prévu :	779 932,63
	Réalisé :	441 915,69
	Reste à réaliser :	18 910,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	1 180 670,18
	Réalisé :	666 096,64
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 180 670,18
	Réalisé :	1 230 922,66
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	140 346,08
Fonctionnement :	564 826,02
Résultat global :	705 172,10

- Le compte de gestion établi par le trésorier municipal est voté à l'unanimité.
- L'affectation des résultats est votée à l'unanimité : 564 826,02€ de résultat d'exploitation reporté en excédent de fonctionnement, 140346,08€ de résultat d'investissement reporté en excédent d'investissement.
- Vote de taxes : à l'unanimité le Conseil Municipal décide pour l'année 2021 d'augmenter les taxes sur le foncier bâti et le foncier non bâti de 2%.
- Mme François présente un budget 2021 de 1 415 000€ en fonctionnement et de 483 450€ en investissement. Le budget 2021 est mis au vote : 13 voix pour ; 2 abstentions
- Le conseil Municipal décide à l'unanimité de s'associer au dispositif « Aide au départ en Centre de Vacances » mis en place par l'Association Jeunesse au Plein Air. Il approuve les modalités techniques et financières de mise en œuvre en octroyant une aide à JPA sous forme de subvention d'un montant de 160 euros par enfant sur le 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> départ et suivants.
- Le conseil décide à l'unanimité d'appliquer le dispositif de remboursement des frais de garde pour les élus.
- Mesdames Rémy Chantal et Claude Claudyne donnent leur démission du Conseil Municipal. Le maire, Mr Voinson prend acte de ces 2 démissions.
- La séance est levée à 20H25

  
L'adjointe  
Valérie FRANCOIS

 Le Maire  
Philippe VOINSON